



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Collège de l'Europe
Adresse : 66 avenue de L'Europe
BP 30055

77230 DAMMARTIN EN GOËLE CX

Pouvoir adjudicateur :

Mme DJAFFAR Najoe

Contact : Mme LECOUE Mélanie

Tel : 0160036440

Fax : 0160036449

Email : int.0772190m@ac-creteil.fr

Détail de la consultation - PAJI/19/05621 :

Type de produit : PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports
Objet : voyages scolaires 2019-2020

Descriptif :

Type de produit : PS03 : Services - Sorties et voyages ? Transports

Objet : voyages scolaires 2019-2020

Article 1. Descriptif

1-1- Objet

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un accord cadre en vue d'établir les termes régissant les futurs marchés à passer pour réaliser des voyages scolaires 2019-2020 nécessitant la réalisation de prestations s'inscrivant en annexe des 4 lots présentés ci-dessous.

Il vise à sélectionner trois prestataires par lot, présentant une capacité suffisante pour couvrir les différents besoins appartenant à cette catégorie de dépenses.

Un prestataire peut faire acte de candidature à un ou plusieurs lots figurant au présent accord cadre. Un voyage peut comprendre plusieurs types de prestations : du transport de personnes, de l'hébergement, des repas, des activités culturelles voire sportives, à portée éducative.

1-2- Allotissement

La consultation comprend 1 lot de 4 projets intitulés respectivement :

Projet n°1 : « Séjour à Munich » (voir cahier des charges annexé)

Projet n°2 : « Séjour au centre American Village à la Mazure » (voir cahier des charges annexé)

Projet n°3 : « Séjour en Ardèche » (voir cahier des charges annexé)

Projet n°4 : « Séjour à Séville » (voir cahier des charges annexé)

Article 2. Durée de l'accord cadre

Chaque accord cadre est conclu pour une durée d'un an ferme non reconductible concomitamment à l'année civile à laquelle il se rapporte (2020).

Article 3. Réalisation des marchés subséquents

Le candidat au titre du présent accord cadre, qui est retenu après remise en concurrence consécutive à la passation d'un marché subséquent (finalisation d'un voyage scolaire relevant du lot dont il est attributaire), sera informé par mail signé du représentant du pouvoir adjudicateur ou de son délégataire.

Cette notification ne pourra intervenir après qu'après consultation et avis de la commission MAPA compétente.

Article 4. Variantes et options

Les candidats sont autorisés à formuler une ou des variantes si le cahier des charges qui leur sera soumis dans les marchés subséquents, leur paraît comporter des points à améliorer. Une variante n'a pas vocation à remettre en cause le déroulement projeté du voyage, ni son contenu pédagogique.

Les variantes seront présentées comme l'offre principale, de manière séparée et distincte.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'introduire, dans le cahier des charges du projet de voyage, une option qui fera l'objet d'une étude complémentaire à la remise de l'offre.

Article 5. Les pièces à fournir obligatoirement

1. Un devis détaillé retraçant les critères exigés par les différents cahiers de charges annexés. Il mentionnera les références de prestations attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate, les sous-traitants habituels avec lesquels il travaille, et éventuellement leurs qualifications respectives, les moyens de communication d'informations aux familles et au collège.

2. documents réglementaires :

a. La licence de l'agent de voyage candidat ;

b. L'agrément de tourisme s'il s'agit d'une association (arrêté ou licence) ;

c. L'habilitation ministérielle pour les transporteurs utilisés directement ou/et en sous-traitance.

Les candidats retenus s'engagent à communiquer au Pouvoir Adjudicateur, toute modification intervenant sur ces habilitations en cours de contrat.

Documents à produire : Devis détaillés + programmes
Documents réglementaires

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des services : 40 %

Prix : 60 %

Consultation publiée du 10/07/2019 au 14/09/2019. Echéance le 14/09/2019 à 14h48 (Heure de Paris).

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin
06200 Nice
Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98
contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/19/05621 (Suite) :

Descriptif :

- 3- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- 4- Le numéro d'inscription au répertoire national des entreprises.

Tous les documents sont rédigés en français ; toutes les sommes sont exprimées en euros et TTC.

Article 6. Critères d'attribution

- Prix : 60 %
- Valeur technique de l'offre et services associés (capacité à répondre au plus près du projet pédagogique : lieu hébergement, mode de communication, visites, hébergements etc.?) : 40%

Article 7. Analyse de la MAPA

- 66 jours de délai publicitaire (du 10 juillet au 14 septembre 2019).
- 19 jours pour l'examen des offres (du 15 septembre au 04 octobre 2019).
- 4 jours pour informer les candidats non retenus (du 05 au 09 octobre 2019).
- 4 jours pour finaliser la MAPA et passer la commande (du 10 au 14 octobre 2019).

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité des services : 40 %
- Prix : 60 %

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- CAHIER DES CHARGES Ardèche juin 2020.docx
- CAHIER DES CHARGES Munich mai 2020.docx
- CAHIER DES CHARGES Séville mai 2020.docx
- CAHIER DES CHARGES la Mazure juin 2020.docx

Transmission des offres :

- Par courrier électronique (email)
- Par pli postal